

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 15 décembre 2023

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 08/12/2023

Présents : 18

Dont Présents non votants : 1

L'an deux mille vingt-trois et le quinze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 5

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Daniel GALTIER, Martine GIL, Kléber MESQUIDA, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Catherine SONZOGNI

Votants: 22

Pour: 22

Contre: 0

Abstentions: 0

Représentés: Christian BIES par Olivier ROUBICHON-OURADOU, Catherine COMBES par Jean ARCAS, Jean-Luc FALIP par Marie-Pierre PONS, Jean-Louis LAFaurie par Mariette COMBES, Sylvie TOLUAFÉ par Olivier ROUBICHON-OURADOU

Présents non votants : Patrick CABROL

Excusés: Josian CABROL, Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Philippe VIDAL, Didier VORDY

Absents:

Objet: Projet Alimentaire Territorial : " Agir ensemble pour une alimentation sociale et solidaire a l'échelle du Projet Alimentaire Territorial Haut Languedoc et Vignobles "

L'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous est un des 5 axes stratégiques du PAT Haut Languedoc et Vignobles.

L'accès pour tous à une alimentation de qualité constitue aussi un enjeu fort pour le conseil départemental de l'Hérault qui œuvre dans ce sens au travers de son Projet Alimentaire Territorial et de sa politique d'action sociale qui porte l'axe des Solidarités Alimentaires.

Le contexte territorial en Haut Languedoc et Vignobles est marqué par un taux de pauvreté important, un indice de précarité alimentaire élevé et une couverture très inégale des aides alimentaires.

Dans ce contexte, Le Département de l'Hérault et le Pays Haut Languedoc et Vignobles, partageant ce constat dans le cadre de leur Projet Alimentaire Territorial, ont souhaité intervenir sur le territoire avec l'élaboration d'un projet porté par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en partenariat étroit avec le département de l'Hérault.

Le projet a déjà été présenté lors du comité syndical du 11 juillet 2023 - Cf. délibération n° 2023-11-07-05.

Le projet n'a pas été retenu dans le cadre de l'appel à projet « *mieux manger pour tous* » mais la DRAAF a néanmoins souhaité accompagner financièrement cette action (cf. convention en pièce jointe). L'opération sera menée sur 2 ans (2024-2025)

Le plan de financement prévisionnel initialement proposé est donc modifié et se présente ainsi :

Dépenses		Ressources	
Prestation intellectuelle dont communication	92 344,00 €	DRAAF	5 8920,00 €
Actions de sensibilisation et éducation alimentaire	21 806,00 €	CD34	20 000,00 €
Divers	5 100,00 €	Leader	40 658,56 €
Coordination	25 186,00 €	Autofinancement	29 894,64 €
Frais généraux	3 777,90 €		
Frais déplacement	1 259,30 €		
TOTAL	149 473,20 €		149 473,20 €

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant :

- valider le plan de financement présenté,
- autoriser le président, à solliciter les demandes de d'aides et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Oùï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- valide le plan de financement présenté,
- autorise le président, à solliciter les demandes de d'aides et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Fait à Cessenon-sur-Orb le 15 décembre 2023

Le Président,
Jean ARCAS

